



## Gros probleme taxe habitation

Par **angel91000**, le **06/11/2008** à **19:45**

Bonjour, ma mere proprietaire du pavillon ou elle reside m'accueil a titre gratuit ncependant mon beau pere (qui etait le plus gros salaire du foyer) a quitter le domicile debut mars de cet annéernles impots viennnent de lui dire qu'elle devait payer quand meme toute une année comme si il etait presentrny a t'il un recours pour cet situation?rnou est il possible que les impots calcul exactement sa part a lui afin que nous puissions lui demander qu'il regle sa part car la somme est importante (300E par mois) et que mamere est non imposable et que moi meme j'ai etais six mois au chomagerpar avance merci de vos renseignements

Par **Thierry Nicolaides**, le **07/11/2008** à **10:43**

malheureusement , il n'y a rien a faire avec le fisc rnrnVous pouvez juste espérer récupérer une partie de la taxe sur votre beau père à l'occasion de la procédure de divorcernrncordialement